



DROIT PENAL COMMUNAUTAIRE. ETAT DES LIEUX ET INITIATIVES:



Sous le haut patronage de Madame Rachida DATI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice



NTerre



21 et 22 février 2008

JEUDI 21 FEVRIER 2008

Accueil des participants

h 45 : Accueil des participants

VENDREDI 22 FEVRIER 2008

AMPHITHEATRE ANDRE MALRAUX - MANUFACTURE DES TABACS 6, rue ROLLET 69008 LYON

h 30 : Allocutions

► Hugues FULCHIRON, Président de l'Université Jean Moulin - Lvon 3

▶ Louis-Augustin BARRIERE, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin - Lyon 3

► Rémi CHAINE, Bâtonnier du Barreau de Lyon

15 h 00

■ Regards croisés sur un objet juridique en construction : le droit pénal communautaire

Présidence : Adrien-Charles DANA, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, ancien Bâtonnier du Barreau de Lyon

« La CJCE, le traité « modificatif » et le droit pénal communautaire : synthèse de l'état des lieux »

Cyril NOURISSAT, Professeur,

Université Jean Moulin – Lyon 3

- Le regard des Institutions communautaires :
 - Le point de vue de la Commission Un représentant de la Commission Européenne, DG,
- Le regard des Etats membres :
 - Le point de vue des Parlements nationaux : Hubert HAENEL, Sénateur,

Président de la Délégation pour l'Union européenne (sous réserve)

• Le point de vue des Gouvernements nationaux : Elisabeth PELSEZ, Conseiller en charge de la préparation de la présidence Française de L'Union européenne, questions judiciaires européennes, Ministère de La Justice

- Le regard de la doctrine et de la pratique
 - Le point de vue de la doctrine : Henri LABAYLE, Professeur,

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Doyen honoraire de la Faculté de Droit

• Le point de vue des magistrats :

François FALLETTI, Représentant de la France à

EUROJUST, Président de l'Association Internationale des Procureurs

• Le point de vue des avocats :

François SAINT-PIERRE, Avocat au Barreau de

Lyon

17 h 00 PAUSE 17 h 15

■ TABLE RONDE – DEBAT-DISCUSSION:

Modérateur: Christian PHILIP, Professeur, Université Jean Moulin -Lyon 3, Chaire Jean Monnet, Directeur du Centre d'Etudes Européennes de l'Université Jean Moulin - Lyon 3

18 h 30 CLOTURE



9 h 00

■ La protection de l'environnement par le droit pénal : un enjeu supranational

Présidence: Jean UNTERMAIER, Professeur,

Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur de l'Institut du Droit de 1'Environnement

« La protection internationale de l'environnement en droit pénal »

- Annie BEZIZ. Maître de Conférences.

Université Jean Moulin - Lyon 3, Chargée de la formation permanente

- Les limites du cadre actuel . Etudes de cas : interrogations
 - Michel HAVARD, Député du Rhône
 - Carl ENCKELL, Avocat au Barreau de Lyon

9 h 45

- Une réponse régionale : la proposition de directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal
- « Présentation de la proposition de directive du 9 février 2007 »
 - Le regard de l'environnementaliste :
 - Philippe BILLET, Professeur,

Université de Bourgogne, Président de la SFDE

- Le regard du pénaliste :
 - Dioheur ZEROUKI-COTTIN, Maître de Conférences,

Université Pierre Mendès-France Grenoble 2

10 h 45

■ TABLE RONDE – DEBAT-DISCUSSION:

Modérateur : Jacques BUISSON, Président de la Chambre de l'instruction de la Cour d'Appel de Lyon

11 h 30

- Intervention de clôture de la matinée
- Franco FRATTINI, Vice-Président de la Commission européenne, en charge de la DG Justice, Liberté et Sécurité (sous réserve)

Hôtel du Département - Conseil Général du Rhône 29-31, cours de la Liberté -69003 LYON

14 h 00

■ Une réponse internationale : la Cour pénale internationale de l'environnement

Présidence : Daniel CHABANOL, Président de la Cour administrative d'Appel, Conseiller d'Etat

- « Histoire d'un projet de convention portant statut de la CPIE »
 - Philippe GENIN, Ancien Bâtonnier du Barreau de Lyon
 - Le regard du pénaliste :
 - Yves MAYAUD, Professeur,

Université Paris 2 - Panthéon-Assas

- Le regard de l'internationaliste :
- Stéphane DOUMBE-BILLE, Professeur,

Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur du Centre de Droit International

16 h 30

■ TABLE RONDE – DEBAT-DISCUSSION:

Modérateur : Jean-Olivier VIOUT Procureur Général près la Cour d'Appel de Lyon

17 h 30

■ Intervention de clôture de l'après-midi

Rachida DATI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (sous réserve)